

DEPECHE DE L'AGENCE FRANCE PRESSE

FONCTION PUBLIQUE: DARMANIN ANNONCE UNE "GENERALISATION DU CONTRAT"

FRFR

FRS0490 0352 /AFP-RC01

PARIS, 28 oct 2018 (AFP)

La fonction publique va évoluer vers une "généralisation du contrat", a annoncé dimanche sur Europe 1 le ministre de l'Action publique Gérald Darmanin, alors que le recrutement hors statut est aujourd'hui contraint.

"Il y aura la possibilité de passer par le statut et la possibilité de passer par le contrat", a indiqué M. Darmanin lors d'une émission organisée avec Les Échos et CNews.

Les agents publics pourront désormais "venir pour 5, 10 ou 15 ans dans la fonction publique" a déclaré le ministre avant de souligner qu'il était "important" de "garder" le statut pour une "partie" des fonctionnaires, "notamment" dans les "fonctions les plus régaliennes", sans donner plus de détails.

Cette réforme permettra "par exemple" à un "maire" ou un "employeur territorial" d'"engager sur des postes à responsabilités des personnes sous contrat", a illustré M. Darmanin en expliquant vouloir "ouvrir les portes et les fenêtres" de la fonction publique.

Il a également confirmé la mise en place de "plans de départ volontaires" qui permettront aux fonctionnaires de "rester" ou de "partir" avec "24 mois de salaire" et "la possibilité de toucher le chômage, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici".

M. Darmanin a confirmé la "création d'une agence de reconversion" pour les agents publics et annoncé qu'il souhaitait que les "passerelles entre le public et le privé" soient "encouragées".

Le deuxième comité interministériel de la transformation publique qui se tient lundi à l'initiative du Premier ministre Édouard Philippe permettra "de faire davantage d'annonces ou de les préciser", a-t-il annoncé.

C'est à l'issue du premier, en février, que le ministre avait évoqué pour la première fois des "plans de départs volontaires".

M. Darmanin a par ailleurs exposé sa méthode pour atteindre l'objectif fixé par Emmanuel Macron de 50.000 suppressions de postes dans la fonction publique d'État à l'horizon 2022: pour "économiser des postes", il faut selon lui "supprimer des missions", afin de "ne pas renforcer le travail de ceux qui restent".

"On arrêtera de payer en argent liquide aux impôts", a détaillé par exemple M. Darmanin en expliquant que cette mission pourrait être déléguée à des "partenaires privés comme La Poste ou les buralistes".

clv/lum/gv

AFP 281213 OCT 18